

Les membres du clergé se renseignent sur les Alcooliques anonymes

Publication approuvée par la
Conférence des Services généraux.

*LES ALCOOLIQUES ANONYMES*nd sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.
- Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.
- Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright © par AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre original
***Members of the Clergy Ask
About Alcoholics Anonymous***

Copyright © 2018
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Tous droits réservés.

Adresse postale :
Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163

www.aa.org

**Les membres du clergé se renseignent
sur les Alcooliques anonymes**

Peu importe la gravité de l'obsession alcoolique, nous découvrons avec bonheur que d'autres choix vitaux s'offrent à nous. Par exemple, nous pouvons choisir d'admettre que nous sommes personnellement impuissants devant l'alcool ; que la dépendance à l'égard d'une Puissance supérieure constitue une nécessité, même si cette dépendance n'existe qu'envers un groupe des AA. Puis, nous pouvons choisir de vivre avec honnêteté et humilité, nous mettant au service désintéressé de nos semblables et de « Dieu tel que nous le concevons ».

Bill W., cofondateur
des Alcooliques anonymes, 1966

Voici les Étapes de rétablissement suggérées, qui ont permis à un nombre estimé à deux millions d'hommes et de femmes dans le monde de devenir abstinents dans le mouvement des Alcooliques anonymes.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool, que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.

2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.

3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.

4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.

5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.

6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.

7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.

8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.

9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.

10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.

11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.

12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

Introduction

Les Alcooliques anonymes ne sont pas une société religieuse. Cependant, nous avons une dette immense envers les membres du clergé de plusieurs confessions qui ont donné leur amitié au Mouvement depuis sa fondation en 1935.

Au cœur de cette amitié, on retrouve la compréhension et la tolérance — compréhension des capacités et des limites des Alcooliques anonymes en tant que Mouvement, tolérance à l'égard des défaillances d'une association d'hommes et de femmes dont les espoirs spirituels peuvent dépasser leurs capacités humaines.

Il serait irréaliste de prétendre que tous les membres de notre association ressentent une inspiration spirituelle. Il y en a aussi beaucoup qui n'épousent pas de doctrine religieuse officielle. Mais un nombre incalculable de membres, incluant ceux qui n'appartiennent à aucune orthodoxie, disent avoir fait l'expérience du pouvoir de transformation qu'on retrouve dans le partage, la compassion, la confiance et l'amour.

Comme il a été dit dans le passé, le Mouvement espère pouvoir demeurer, à l'avenir, un précieux allié de tous les membres du clergé, avec qui il partage la même préoccupation pour le rétablissement de l'alcoolique.

Le but de cette brochure

De nombreux membres du clergé savent que le Mouvement, même s'il n'appartient à aucune secte ou confession, est pour eux un allié dans leur travail pour aider les alcooliques à cesser de boire et à mener une vie saine et utile. Ils savent que les dirigeants des principales confessions religieuses ont offert leur appui au programme des AA et sont conscients qu'il y a, dans leurs rangs mêmes, des gens qui ont trouvé dans le Mouvement la solution

à leur propre problème d'alcool.

Le but de cette brochure, où sont reprises des questions fréquentes des membres du clergé au sujet des AA, comprend trois volets :

D'abord, le Mouvement reconnaît sa dette envers les nombreux membres du clergé qui ont été et demeurent d'un si précieux secours pour tous les alcooliques.

Ensuite, nous espérons que les renseignements qui suivent vont permettre de présenter les AA à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de se familiariser avec le Mouvement.

Enfin, en tentant de répondre aux questions les plus fréquentes des membres du clergé, cette brochure constitue une synthèse de l'expérience personnelle, de la force et de l'espoir des AA partout dans le monde.

Qu'est-ce que le Mouvement des AA ? Comment fonctionne-t-il ?

Les Alcooliques anonymes sont une association mondiale d'hommes et de femmes qui s'aident mutuellement à devenir abstinents. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA.

Les membres mettent en commun leur expérience, leur force et leur espoir de se rétablir de l'alcoolisme lors de réunions et par des contacts personnels. L'adhésion au Mouvement ne requiert ni droit d'entrée, ni cotisation annuelle. Comme l'affirme notre préambule, « nous nous finançons par nos propres contributions ».

Au cœur du programme des AA se trouvent les Douze Étapes de rétablissement, un ensemble de principes élaborés par tâtonnements à partir de l'expérience des premiers membres. Pratiquées comme mode de vie, les Douze Étapes renferment des éléments puisés dans les enseignements spirituels de nombreuses confessions religieuses. Ces Étapes ont aidé les membres des AA du monde entier à mener une vie pleine et sobre.

Comment le Mouvement est-il né ?

L'association des Alcooliques anonymes a vu le jour à Akron (Ohio) en 1935, quand Bill W. et le Dr Bob, deux ivrognes qui reconnaissaient leur

propre alcoolisme, se sont rendu compte qu'ils pouvaient, en se tendant mutuellement la main, réussir ce que ni l'un ni l'autre n'avait été capable de faire seul, c'est-à-dire demeurer abstinents. Ils ont vite constaté que leur sobriété se trouvait renforcée quand ils tâchaient de la partager avec d'autres, et en l'espace de quelques mois, un petit groupe d'alcooliques abstinents se réunissait régulièrement à Akron. Une croissance constante fit passer leur nombre à cent.

En 1939, avec la publication du livre *Alcoholics Anonymous*, d'où notre association tire son nom, et grâce à l'aide de nombreux amis non alcooliques, le Mouvement était en marche en Amérique du Nord et dans quelques autres pays. Afin de traiter le nombre croissant de demandes et d'aider à la formation presque quotidienne de nouveaux groupes, le premier bureau de service mondial des Alcooliques anonymes, aujourd'hui le Bureau des Services généraux, a été établi à New York.

De nos jours, on estime que le Mouvement réunit près de deux millions d'alcooliques, répartis en plus de 120 000 groupes, situés dans 180 pays.

À quoi ressemblent les réunions des Alcooliques anonymes ?

Les réunions des Alcooliques anonymes sont menées de façon autonome par des groupes, dans les villes du monde entier. Il existe plusieurs variantes, mais essentiellement, on peut les regrouper en deux catégories : les réunions dites fermées, réservées aux seuls alcooliques, et les réunions ouvertes à tous.

Les réunions fermées permettent aux membres de faire part de leur vécu de façon plus intime et de mettre en application les principes du programme des AA destinés à les aider à vivre abstinents, un jour à la fois.

Bien que de nombreuses réunions ouvertes adoptent le style forum des réunions fermées, la plupart tendent à être davantage structurées. Elles présentent habituellement le témoignage d'un ou de plusieurs conférenciers, qui racontent leur expérience à différents moments de leur alcoolisme actif et de leur rétablissement dans le Mouvement.

Certaines réunions ouvertes, auxquelles sont invités des professionnels en milieu d'aide, des représentants des médias et autres personnes, ont spécialement pour but de renseigner le public sur les AA.

Les non-alcooliques assistant pour la première fois à une réunion sont souvent surpris de l'humour avec lequel certains membres racontent leurs expériences avec la boisson. Chaque témoignage est différent ; l'un peut avoir un ton résolument agnostique, alors qu'un autre sera entrelacé de propos profondément croyants. L'important est que les conférenciers parlent pour eux, pas pour le Mouvement. Toutefois, ils ont tous en commun le désir de renforcer leur propre sobriété en la partageant avec d'autres.

La plupart des membres jugent essentiel d'assister régulièrement à des réunions afin de demeurer abstinents. On incite les nouveaux à assister aux réunions aussi souvent que possible.

De nombreux membres mentionnent que leur cercle d'amis s'est considérablement élargi dans le Mouvement grâce aux conversations autour d'un café, avant et après les réunions.

Où se tiennent les réunions des AA ?

Les groupes louent leur salle de réunions dans les églises, les temples et autres maisons de culte ou centres communautaires. Bien que bon nombre de réunions des AA aient lieu dans des établissements appartenant à des organismes religieux et gérés par eux, il ne faut voir là aucune affiliation ou association avec quelque doctrine ou mouvement religieux que ce soit. Cette situation est plutôt due en grande partie à l'accueil favorable réservé au Mouvement par le clergé de différentes confessions. Ces membres du clergé ont, depuis les tout débuts, procuré aux groupes des lieux de réunions à des prix raisonnables.

Les membres du clergé sont-ils les bienvenus aux réunions des AA ?

Les membres du clergé sont plus que bienvenus dans les réunions ouvertes, de style forum ou avec conférencier, et dans les réunions publiques. Vous pouvez obtenir des renseignements sur le lieu, l'heure et le jour de telles réunions en appelant le

bureau central ou l'intergroupe des AA de votre région, ou en contactant le Bureau des Services généraux des AA.

Quelle est l'importance de l'anonymat ?

En mettant l'accent sur l'égalité de tous ses membres — l'unité est le lien commun pour leur rétablissement de l'alcoolisme — l'anonymat constitue le fondement spirituel de notre association.

Sur le plan personnel, l'anonymat empêche qu'aucun membre des AA ne soit reconnu en tant qu'alcoolique en dehors des salles de réunion, une garantie souvent d'une importance particulière pour les nouveaux. Cependant, dans leurs rapports personnels avec des non-alcooliques et avec les personnes qu'ils jugent susceptibles d'avoir un problème d'alcool, les membres peuvent se sentir libres de révéler qu'ils sont des alcooliques en rétablissement. Une telle attitude peut aider à transmettre le message des AA.

Au niveau de la presse écrite, de la radio, de la télévision et du cinéma, l'anonymat met l'accent sur l'égalité de tous les membres dans le Mouvement, et ce, en opposant le frein du « rappel » à ceux qui autrement pourraient être tentés d'exploiter leur appartenance aux AA à des fins personnelles de prestige, de pouvoir ou de profit personnel.

Comme le dit notre Douzième Tradition, « L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités ».

La croyance religieuse fait-elle partie du programme des AA ?

Le Mouvement ne fait pas d'enquête sur les croyances religieuses — ou l'absence de croyance religieuse — des alcooliques qui demandent son aide.

Toutefois, le programme de rétablissement des AA est basé sur certaines valeurs spirituelles. Les membres, en tant qu'individus, sont libres d'interpréter ces principes à leur guise ou de ne pas s'en soucier du tout.

La plupart des membres, avant de faire appel aux AA, ont déjà admis qu'ils ne pouvaient plus

maîtriser leur façon de boire — l'alcool avait pris le dessus dans leur vie. L'expérience des AA indique que pour devenir abstinents et le demeurer, les alcooliques doivent croire et s'en remettre à une entité ou force spirituelle qu'ils perçoivent comme étant supérieure à eux-mêmes. Pour certains, c'est le groupe qui est leur « Puissance supérieure » ; pour d'autres, c'est Dieu *tel qu'ils le conçoivent* ; pour d'autres encore, ce sont des concepts totalement différents.

La première fois qu'ils font appel au Mouvement, de nombreux alcooliques hésitent nettement avant d'accepter tout concept d'une Puissance qui leur soit supérieure. L'expérience démontre que s'ils font preuve d'ouverture d'esprit sur le sujet et fréquentent assidûment les réunions des AA, ils finiront par trouver une réponse à ce dilemme distinctement personnel.

Pratique-t-on la prière dans le Mouvement ?

Les Douze Étapes, telles que les ont écrites les fondateurs du Mouvement, font référence deux fois à la prière.

On peut lire, dans la Septième Étape : « Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts. » Et la Onzième Étape dit : « Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous le concevions, lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter. »

Dans certains groupes, on termine la réunion en récitant le Notre-Père. Ailleurs, c'est la prière de la Sérénité qu'on utilise :

*Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter
les choses que je ne peux changer,
Le courage de changer les choses que je peux,
Et la sagesse d'en connaître la différence.*

Dans les débuts du Mouvement, alors qu'il n'y avait pas encore de documentation, les jeunes groupes s'en remettaient beaucoup à la lecture de la Bible pour trouver inspiration et direction. Les réunions se terminaient habituellement par le Notre-Père afin, comme l'a plus tard expliqué notre cofondateur Bill W., « d'épargner aux confé-

renciers la tâche, embarrassante pour plusieurs, de composer leur propre prière ».

Les AA parrainent-t-il des retraites spirituelles ?

Non, les AA ne parrainent pas de tels rassemblements.

Comment les AA sont-ils structurés ? Qui dirige le Mouvement ?

Les Alcooliques anonymes n'ont pas d'autorité centrale, n'ont qu'une organisation structurelle minimale et quelques Traditions pour tout règlement.

Traditionnellement, dès que deux alcooliques ou plus se rassemblent pour leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA, pourvu qu'en tant que groupe, ils s'autofinancent et ne s'associent à aucun autre organisme.

L'essentiel du travail dans le Mouvement est fait par des alcooliques, eux-mêmes en rétablissement grâce au programme. Les groupes se choisissent habituellement des comités pour voir aux activités et aux services essentiels du groupe.

Les groupes ont confié la responsabilité globale des sociétés de service mondial de notre association à la Conférence des Services généraux. Celle-ci se compose des délégués régionaux des États-Unis et du Canada, lesquels se rencontrent une fois par année. Le rôle de gardien est confié à un conseil d'administration, lequel se compose de quatorze membres des AA et de sept non-alcooliques, amis du Mouvement. Les mandats sont assumés à tour de rôle.

Comment sont financés les services des AA ?

Les Alcooliques anonymes s'autofinancent entièrement. Le Mouvement n'accepte, sous aucune considération, de fonds de l'extérieur.

Il n'y a ni droit d'entrée, ni cotisation. Les dépenses d'un groupe (loyer, breuvages, documentation, etc.) sont défrayées par les contributions volontaires des membres du groupe, habituellement recueillies pendant les réunions.

La plupart des groupes contribuent au financement d'activités régionales telles que la

transmission du message des AA dans les hôpitaux, les centres de traitement et les centres de détention, et aux activités du Bureau des Services généraux, (BSG) à New York. Le BSG offre des services dans le monde entier au nom des groupes qui contribuent.

Que sont les « Douze Traditions » des AA ?

Les Douze Traditions sont à la vie de l'ensemble du Mouvement ce que les Douze Étapes sont au rétablissement personnel de chaque membre.

Les Traditions sont des principes suggérés qui assurent la survie et la croissance des milliers de groupes qui composent le Mouvement. S'appuyant sur l'expérience même des groupes de l'époque critique des pionniers, elles ont trait à la conduite des affaires internes du groupe, à la collaboration entre groupes et aux relations qu'ils entretiennent avec la communauté en général. La plupart des Traditions sont le reflet des principes spirituels de notre association.

Officiellement, les groupes ne sont pas liés par les Traditions. Mais une écrasante majorité de groupes du monde entier préfèrent mener leurs affaires selon les principes qu'elles contiennent.

Pourquoi le clergé s'intéresse-t-il aux AA ?

Les membres du clergé sont souvent les premières personnes à qui les alcooliques en détresse se confient et demandent de l'aide — et ils sont souvent les premiers à qui ils avouent franchement leur maladie. En fait, de nombreux alcooliques se tournent vers le clergé pour obtenir une aide spirituelle, tant avant qu'après s'être joints aux AA.

Certains alcooliques ne souhaitent pas « arrêter » de boire, ou encore pensent pouvoir y arriver seuls. Dans ce cas, les conseillers spirituels peuvent informer les alcooliques qu'il existe bel et bien une aide et qu'ils peuvent y faire appel dès qu'ils se sentiront prêts à la recevoir.

Que faire si vous êtes aumônier dans les forces armées ?

Comme les autres membres du clergé, les aumôniers militaires représentent souvent les personnes « de confiance » vers qui le buveur à

problème peut se tourner. Les aumôniers peuvent diriger les alcooliques vers des réunions des AA à proximité, sur la base ou en dehors. De plus, si aucune réunion n'est à proximité, les aumôniers peuvent être à même de distribuer aux alcooliques d'autres informations sur les AA, sous la forme de livres, de brochures ou de magazines des AA, Grapevine ou La Viña. Des réunions en lignes sont aussi disponibles pour les membres des forces armées déployés, et les aumôniers peuvent les aider à se connecter électroniquement à des groupes de correspondance. (Le Bureau des Services généraux des AA peut fournir des informations sur ce sujet).

Y a-t-il des membres du clergé chez les AA ?

Oui. L'alcoolisme ne fait pas de distinction. Nombre de membres du clergé de diverses confessions religieuses sont alcooliques et ont réussi à devenir abstinents grâce au mouvement des Alcooliques anonymes.

Que peuvent dire les membres du clergé aux alcooliques au sujet des AA ?

Les membres du clergé ayant collaboré étroitement avec les Alcooliques anonymes insistent, dans leur travail auprès des alcooliques, sur les points suivants :

1. Expliquer aux alcooliques que le Mouvement ne peut les aider que s'ils désirent arrêter de boire.
2. Les inciter à continuer à avoir l'esprit ouvert, même si le programme des Alcooliques anonymes, au départ, leur semble absurde. Leur indiquer que cette première impression est susceptible de changer s'ils continuent de fréquenter les réunions.
3. Insister sur le fait que les AA n'ont qu'un seul but : aider les alcooliques à devenir abstinents.
4. Leur rappeler que les membres des AA viennent de toutes les couches de la société, que les nouveaux rencontreront des membres de toutes conditions sociales et que, peu importent leurs antécédents, tous

ont en commun la même volonté de se rétablir de l'alcoolisme grâce au programme de rétablissement des AA.

5. Les assurer que leur identité personnelle ne sera pas dévoilée.
6. Leur expliquer que, selon les indications médicales les plus sûres, l'alcoolisme est une maladie progressive dont on peut arrêter la marche (mais jamais « guérir ») seulement en arrêtant de boire. Chez les AA, les alcooliques trouveront des milliers de femmes et d'hommes qui, en partageant avec eux leur expérience de rétablissement, peuvent les aider à passer à une vie abstinente et satisfaisante.

Comment le clergé et les AA peuvent-ils collaborer efficacement ?

Il peut être utile aux membres du clergé qui conseillent des alcooliques de connaître un membre actif des AA dans la communauté. Une fois contactée, ce membre s'intéressera de façon particulière au nouveau, pourvu qu'il ou elle désire recevoir de l'aide. Il l'emmènera à une réunion et lui parlera de sa propre expérience de rétablissement grâce aux AA.

Les membres du clergé peuvent faire un certain nombre de choses pour se familiariser avec le programme des AA. Ils peuvent :

1. Assister à quelques réunions ouvertes.
2. Se familiariser avec notre documentation, tels les livres *Les Alcooliques anonymes*, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, et *Le mouvement des Alcooliques anonymes devient adulte*, les livrets *Vivre... sans alcool !* et *Nous en sommes venus à croire*, et certaines des brochures énumérées à la fin.
3. Reconnaître les aspects spirituels du programme, bien qu'il n'appartienne à aucune confession religieuse.
4. Faire appel aux AA pour obtenir de l'aide, quand cela est justifié.
5. Ouvrir leur porte aux réunions des AA.

Comment les membres du clergé peuvent-ils rejoindre les AA ?

Sur demande, de nombreux comités de service AA à l'échelle locale offriront des séances d'information à votre organisme. Ces séances peuvent être programmées selon vos besoins. Un ordre du jour typique peut comprendre la présentation d'un ou de plusieurs films AA, et des exposés par un ou quelques membres des AA sur « Ce qu'est le mouvement des AA et sur ce qu'il n'est pas. »

Vous trouverez les Alcooliques anonymes sur Internet à aa.org, et dans la plupart des annuaires téléphoniques sous le nom « Alcooliques anonymes ». De plus, des réunions en ligne sont disponibles : les membres faisant partie des forces armées et autres y participent lorsqu'ils se trouvent dans des endroits isolés où il n'y a pas de réunions.

On peut obtenir de la documentation sur le programme des Alcooliques anonymes, de même que des indications sur la manière de contacter un groupe local des AA, en écrivant à : General Service Office, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163, Site web: aa.org.

Quelles sont les choses que ne fait pas le Mouvement ?

Le Mouvement des AA ne fournit pas aux alcooliques la motivation initiale pour se rétablir ; ne recrute pas de membres ; n'entreprend ni ne parraine de recherche ; ne tient ni registre ni dossiers sur ses membres ; ne fait partie d'aucun « conseil » ou organisme social ; n'exerce ni surveillance ni contrôle sur ses membres ; ne pose ni diagnostic ni pronostic médical ou psychologique ; ne fournit aucun service de désintoxication ou de soins infirmiers, ni hospitalisation, ni médicaments, ni traitements médicaux ou psychiatriques ; n'offre pas de services religieux ; ne s'engage dans aucune campagne d'information sur l'alcool ; ne procure ni hébergement, ni nourriture, ni vêtements, ni emplois, ni argent, ni aucun autre service social ; ne fournit aucun service d'orientation familiale ou professionnelle ; n'accepte aucun argent pour ses services, ni de contributions venant de sources extérieures aux AA ; ne fournit pas de lettres de référence aux commissions de libération conditionnelle, ni aux avocats, ni

aux représentants des tribunaux, ni aux agences sociales, aux employeurs ou autres.

Quel est l'unicité du but des AA et qu'en est-il des problèmes autres que l'alcool ?

Souvent, l'alcoolisme et la dépendance à la drogue sont définis par les mots « abus de substance » ou « dépendance chimique ». C'est pourquoi il arrive parfois que des alcooliques aussi bien que des non-alcooliques soient introduits aux AA, et qu'on les encourage à assister aux réunions des AA. Tous peuvent assister à des réunions ouvertes des AA, mais seul ceux qui ont un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées ou devenir membres des AA. Les personnes qui ont des problèmes autres que l'alcoolisme peuvent être membres des AA seulement s'ils ont un problème d'alcool.

Comment les AA peuvent-ils travailler le plus efficacement avec vous ?

Les Alcooliques anonymes cherchent constamment à renforcer et à étendre la communication avec les membres du clergé, et vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Ils nous aident à être plus efficaces dans notre collaboration avec vous, dans la poursuite de notre but commun à tous : aider l'alcoolique qui souffre encore.

LES DOUZE TRADITIONS DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.

2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime: un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.

3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.

4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les questions qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.

5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.

9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.

10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.

11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.

12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

PUBLICATIONS DES AA. Voici une liste partielle des publications des AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : Le Bureau des Services généraux, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163.
Téléphone : (212) 870-3400 ; Site Web : aa.org.

LIVRES

LES ALCOOLIKES ANONYMES
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
RÉFLEXIONS DE BILL
DR. BOB ET LES PIONNIERS
'TRANSMETS-LE'

LIVRETS

VIVRE... SANS ALCOOL
NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
LES AA EN PRISON : D'UN DÉTENU À L'AUTRE

BROCHURES

Expérience, force et espoir :

LES FEMMES DES AA
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ — IL N'EST JAMAIS TROP TARD
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE NOIR OU AFRO-AMÉRICAIN
LES ALCOOLIKES LGBTQ DES AA
LE MOT «DIEU» : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA
LES AA POUR LES ALCOOLIKES ATTEINTS DE MALADIE MENTALE —
ET CEUX QUI LES PARRAINENT
L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT ILS ONT
SURMONTÉ DES OBSTACLES
LES AA ET LES FORCES ARMÉES
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT ?
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
(Brochure illustrée pour les détenus)

Informations sur les AA :

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
VOICI LES AA
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
LE GROUPE DES AA
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
LE MEMBRE AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE : ALLIANCE DE L'ARGENT ET DE LA SPIRITUALITÉ
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA À D'AUTRES TYPES
D'AIDE AUX ALCOOLIKES
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LE SENS DE L'ANONYMAT

Pour les professionnels :

LES AA DANS VOTRE MILIEU
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME ?
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
Y A-T-IL UN BUVEUR À PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL ?
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA

VIDÉOS (disponibles sur aa.org, sous-titré)

VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES
LES AA : UN ESPOIR
UNE LIBERTÉ NOUVELLE
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

Pour les professionnels :

VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DU MILIEU JUDICIAIRE
ET CORRECTIONNEL
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI
ET DES RESSOURCES HUMAINES

PÉRIODIQUES

AA GRAPEVINE (mensuel, en anglais)
LA VIÑA (bimensuel, en espagnol)

Pour plus d'informations, visitez www.aa.org
(Informations pour les Professionnels) ou contactez le
responsable de Collaboration avec les milieux professionnels
au Bureau des Services généraux :
cpc@aa.org ou 212-870-3400.

